

PAROLES D'ÉLUS...



GUILLESTRE

L'étude de programmation a permis de prendre du recul sur nos projets et d'avoir une vision globale pour le long terme sur l'ensemble des thématiques.

Bernard LETERRIER, Maire



ORCIÈRES

Comme le dit la maxime : 'Gérer, c'est prévoir'. Or, quand on souhaite mettre en œuvre un projet structurant, qui engage l'avenir de la commune pour les 50 ans à venir, la phase de programmation est incontournable.

Patrick RICOU, Maire



RIBIERS

Nouvellement élu, j'avais un objectif en 2010 : la valorisation du village. Après un relevé du patrimoine effectué par le CAUE, ce dernier nous a aidés à recruter un programmiste.

L'étude de programmation a permis un aménagement cohérent, harmonieux, chiffré à l'avance ; elle a également permis aux habitants de participer et comprendre l'aménagement de leur village...

Gérard NICOLAS, Maire

RENSEIGNEMENTS : AUPRÈS DU CAUE 05
(CAUE05@CAUE05.COM / 04 92 43 60 31)

INSCRIPTION (SOUHAITÉE AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016)
DIRECTEMENT AUPRÈS DU CAUE

JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

PROGRAMMER L'AMÉNAGEMENT

DE VOTRE COMMUNE

14 NOVEMBRE 2016
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
PLACE SAINT-ARNOUX - GAP



ÉDITO

PRÉFET,
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT,
PRÉSIDENT DU CAUE



PHILIPPE COURT
PRÉFET DES HAUTES-ALPES



JEAN MARIE BERNARD
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT



ARNAUD MURCIA
PRÉSIDENT DU CAUE 05

Les études de programmation permettent aux communes d'élaborer une stratégie d'aménagement sur toutes les composantes de la planification : circulation, stationnement, transport public, économie, habitat, tourisme...

En privilégiant une vision globale du fonctionnement de la commune, l'étude de programmation permet de définir le plus en amont possible un projet d'aménagement pertinent, durable et de qualité. Elle constitue donc un outil important pour les élus locaux qui portent la responsabilité essentielle de programmer l'aménagement de leur commune.

C'est la raison pour laquelle, le Département, le CAUE et les services de l'État ont souhaité s'associer pour vous proposer cette journée, qui marque également le lancement du « Réseau de l'Urbanisme 05 » engagé dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial du Département.

Nous sommes convaincus que cette journée, qui combinera les approches méthodologiques et les cas pratiques existants dans le département, pourra vous aider dans votre réflexion pour l'aménagement futur de votre territoire.



INTERVENANT DE LA JOURNÉE

Patrick CHOTTEAU, architecte urbaniste en chef de l'Etat, secrétaire général adjoint de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP)

Placée auprès du Ministre en charge de l'architecture, la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques a pour vocation de promouvoir la qualité des opérations conduites par les collectivités publiques mais aussi celle des aménagements urbains qui les accueillent.

Dernier ouvrage paru : Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain.

DÉROULÉ

9h00 Accueil café

9h30 Ouverture de la journée par Monsieur le Président du CAUE, Monsieur le Président du Département et Monsieur le Préfet des Hautes Alpes

9h45 Présentation du Réseau de l'Urbanisme 05

DIAG- NOSTIC

10h00 Grand Témoin - Patrick CHOTTEAU
Introduction de la Programmation urbaine et Phase « diagnostic de l'étude de programmation »

10h30 1^{er} exemple Haut Alpin (commune de Ribiers)

CONCER- TATION

11h15 Grand Témoin - Patrick CHOTTEAU
Phase « Stratégie et concertation de l'étude de programmation urbaine »

11h45 2^{ème} exemple Haut Alpin (commune de Guillestre)

12h30 Repas sous forme de buffet

MISE EN ŒUVRE

14h00 Grand témoin - Patrick CHOTTEAU
Phase « Mise en œuvre opérationnelle de l'étude de programmation urbaine »

14h30 3^{ème} exemple Haut Alpin (commune d'Orcières)

15h15 Table ronde avec Elus ayant engagé une étude de programmation urbaine (Guillestre, Le Sauze du Lac, Orcières, Ribiers, Sigoyer, Veynes)

15h45 Table ronde des institutionnels pouvant conseiller les communes (DDT05 / CAUE05 / IT05)

16h15 Clôture de la journée